

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 38 (2014)

Artikel: Limites, bornes et confins dans la toponymie
Autor: Juillerat, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064612>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Limites, bornes et confins dans la toponymie

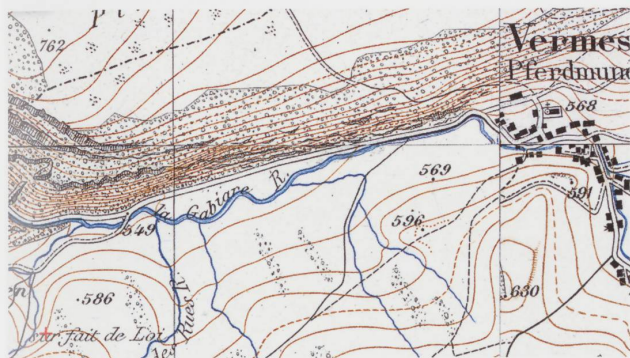


Figure 1. Sur fait de Loi. Carte Siegfried.

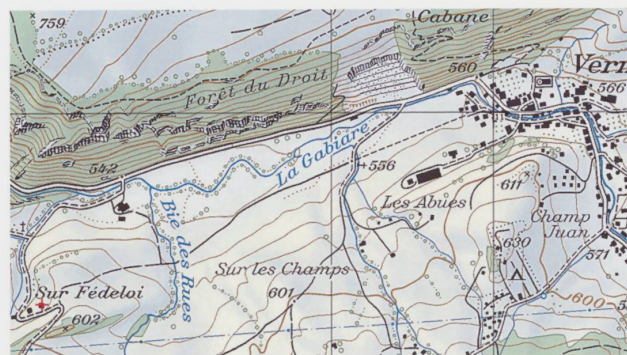


Figure 2. Sur Fédéloi. Swisstopo.

En toponymie, tout a déjà été étudié, et pourtant je tiens à ajouter ma pierre, ma borne même, car mon enthousiasme et ma passion pour les confins sont sans limite(s).

Il est loisible d'observer comment les erreurs antérieures sont fréquemment rectifiées par les topographes.

Ainsi, le lieu-dit «Sur Fait de Loi» à Vermes, selon la carte Siegfried, devient «Sur Fédéloi», chez swisstopo, pour un lieu qui pourrait être un bosquet de foyards entre deux eaux - *Sur Faye de l'Oye* (fig. 1 et 2).

Le toponyme, un enfant du hasard ?

Les toponymes vivent: ils devaient initialement signifier quelque chose de tangible pour les premiers habitants à avoir dénommé leur nouveau

territoire. Seuls les localités et hameaux ont été cadastrés et enregistrés pour des motifs fiscaux sous le nom de leur propriétaire. Les autres lieux peuvent être désignés de façon très terre-à-terre, ce qui n'exclut pas quelques bribes de poésie. L'humour qui surgit de temps à autre est souvent involontaire, fruit illégitime d'une mauvaise connaissance ou interprétation d'un toponyme vieilli, dont les autochtones ne comprennent plus la signification. Et si le Service topographique officiel, desservi par des allophones, se met à codifier ou interpréter, alors la tâche se compliquera pour les futurs toponymistes, qui risquent fort de ne plus y retrouver leur latin... Leur latin, mais lequel ?

Chaque langue, officielle ou patois, utilisée par les anciens locuteurs de nos régions, a eu des ancêtres proches

ou lointains lui ayant légué un stock linguistique qui, suivant la mode ou la passion de chaque savant, remonte au sanskrit, à l'indo-européen, au celte, au latin, au germanique... et l'énumération n'est pas exhaustive.

Seulement la pratique du terrain, ou de sa représentation sur papier, nous réserve bien des surprises. Certaines dénominations sont intactes après plus de mille deux cents ans.

D'autres dénominations, datant de quatre siècles à peine, ont été suffisamment massacrées pour que leur identification avec des lieux-dits actuels soit aléatoire. Et c'est sans compter avec la tendance à situer les lieux de manière approximative d'une cartographie à l'autre. Le mot subsiste, mais les topographes le situent dans les environs. Selon l'échelle employée, même une grande précision d'exécu-



Figure 3. Seigneurie de Montjoie/Malnuit. Carte Siegfried.

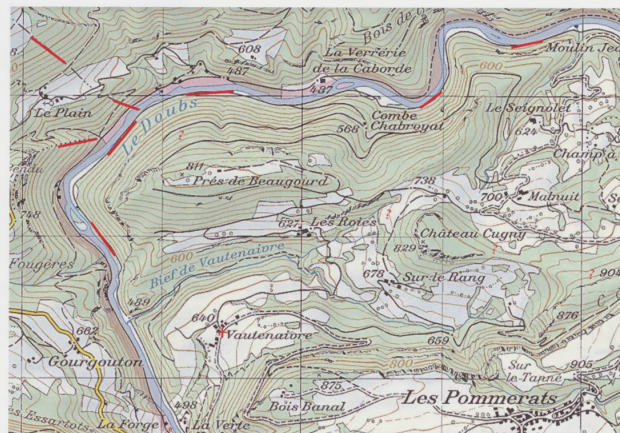


Figure 4. Commune unique de Saignelégier. Swisstopo.

tion peut amener à une dérive hectométrique et involontaire.

Une mauvaise surprise guette le plus acharné des chercheurs. Les aléas de la politique, d'un traité de paix à une fusion de communes, brouillent les références aux anciennes limites.

Voici un exemple récent : une limite territoriale d'avant 1780, entre la Principauté épiscopale de Bâle et le Royaume de France par le truchement de la seigneurie de Montjoie, n'est même plus une limite communale par suite de la fusion entre Les Pommerats et la section de Vautenaivre de la commune de Goumois, ex-seigneurie de Franquemont, le tout au sein de Saignelégier, le nouveau leader administratif (fig. 3 et 4).

La limite en questions

Les mêmes termes peuvent désigner le bord d'un champ ou la frontière d'une nouvelle entité territoriale régionale ou nationale. Le tout est signalé dans le terrain par un sentier, une tranchée, un fossé, une barrière, un mur de dimensions variables, bien entretenu ou effondré sous forme de murger (murgier, meurdgie en patois : un tas de cailloux en bordure de champ provenant de l'épierrage, et situé au bout d'un finage). N'oublions pas les bornes, qui ont pu initialement n'être que des piquets-repères ou des marques dans le rocher.

D'abord fixées par la religion, et ensuite par la loi, les limites se sont maintenues, fragmentées par petits tronçons dans les zones habitées et intensément cultivées, ou linéaires sur de longs tronçons quand elles résultent d'une tractation diplomatique précédant le travail des géomètres. La reprise d'un ancien tronçon routier amène une limite rectiligne, le choix d'un ruisseau ajoute un peu de fantaisie en forme de méandres à un tracé qui devient bucolique.

Il est nécessaire de dresser un inventaire des étymons (étymon : racine réelle ou hypothétique dont on fait dériver un nom), tout au moins ceux ayant pu léguer au vocabulaire des micro-toponymes une notion de

limite, étymo
«*rand
et «lin
«bodir
«fictus
«barre
«Dese
dés de
certifié

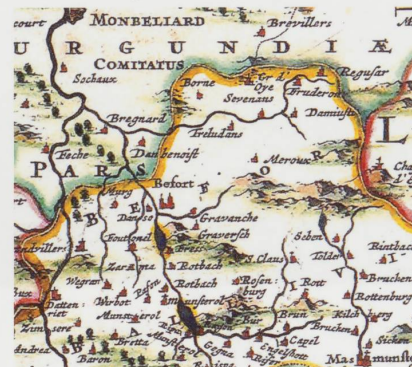
*rand:

L'éty
de «bc
champ
Porren
conna
limite,
et Por



Figure 5. La ferme du Varandin en 2014.
Photographie jlm.

Ci-dessous, figure 6. Murg. Alsatiae, F. de Wit.



limite, de frontière ou de borne. Ces étymons en question se nomment «*randa», «morga», «fines», «limes» et «limitaris», «termini», «marka», «bodina»/«bodula», «meta», «pila», «fictus», «Markstein», «barra»/«barrera», «Crux», «Petra», «Pons», «Desertum». Les toponymes précédés de * sont des reconstitutions non certifiées.

*randa

L'étymon gaulois «*randa» a le sens de «bord». Il a désigné des limites de champs, souvent des haies. Près de Porrentruy, par exemple, chacun connaît le «Varandin», le vallon de la limite, qui sépare Bure, Courchavon et Porrentruy (fig. 5).

*morga

Les «*morga» se trouvent aux limites de cités ou de diocèses. Le mot signifiait «bord, limite» en gaulois, mais il a donné leur nom à de nombreuses rivières. L'étymon celte ou «gaulois» «morga» devient «Murg» ou Morges. Il se germanise même à Meroux-Moval (F-90), anciennement limite entre Alsace et Franche-Comté de Bourgogne (fig. 6). Morga donnera à son tour «*morgarita», en s'alliant avec «*ritu», gué. On peut supposer que la ville de Pieterlen et que la Fosse Margot à Péry ne tirent pas leur nom du mot «perle» (le nom marguerite vient du latin perle), mais de leur implantation à proximité du passage d'une rivière.

Fines

Ce mot signifie «limite, borne» en latin classique. Dès le VII^e siècle, il est employé pour désigner une «subdivision du pagus» (petit pays) et dès le VIII^e siècle, «finage, territoire d'un village» et «étendue de terre qui constitue un domaine». Le lieu-dit La Haute-Fin, à Porrentruy, est le finage de l'ancienne voie de Ferrette, d'où on a l'impression que Porrentruy se blotit bien bas, sur les rives du Creuge-nat... ou de l'Allaine, plus visible (fig. 7).

Limes, limitaris

Le sens du mot est «sentier, passage entre deux champs; limite, frontière». Son emploi le plus connu est le



Figure 7. Pâturage et quartier de la Haute-Fin en 2014. Photographie jlm.

nom du mur-frontière doublé d'une voie séparant l'Empire romain des peuples de la Germanie. A ce sens, le Haut Moyen Age vient ajouter celui de «marche, province placée sous l'autorité d'un marquis» dès le VIII^e siècle. «Limes» donnera l'adjectif «limitaris», employé par les gromatici (arpenteurs) pour désigner tout ce qui est relatif aux limites. Ainsi, la ferme des «Limaces», sur l'exacte limite entre Courfaivre et Courtételle, porte un nom bizarre et exclusif. J'y vois mal le nom du gastéropode sans coquille en question (fig 8).

Termini

En latin classique, «terminus» a le sens de «borne, limite». Conservé jusqu'à aujourd'hui, il prend aussi le sens de «territoire» dès le VI^e siècle: territoire d'une cité (VI^e siècle), subdivi-

sion dudit territoire (VI^e siècle), finage d'une villa (VI^e siècle), écart d'un château (X^e siècle).

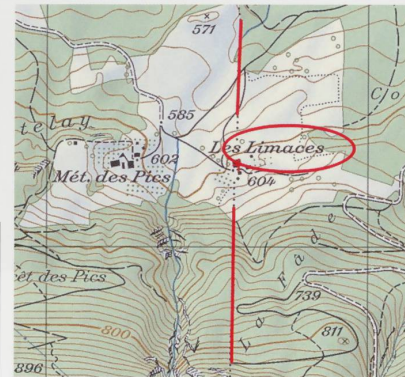
Il convient de ne pas oublier que terme, dès la fin du Bas Moyen Age, a servi à désigner non seulement les bornes puis les limites des champs, mais aussi les talus et les tertres.

Marka

Germanique par excellence, ce mot signifie d'abord «limite», «frontière» et «territoire délimité» (VI^e siècle), puis «zone frontière» (placée ou non sous l'autorité d'un marquis) (VIII^e siècle) et «limite de la zone frontière» (IX^e siècle), enfin «borne limite» (également au IX^e siècle).

Lamarche (Marchia en 1217) (Vosges), se situe à la frontière de trois peuples gaulois: les Leuques, les Lingons et les Séquanais; puis de trois

Figure 8. Les Limaces. Swisstopo.



diocèses: ceux de Besançon, Toul et Langres.

En nom composé, le «Markgraben» devient un fossé-limite, traduit en français par «Margrabant», petit ruisseau du Territoire de Belfort (F-90), à la limite de l'Alsace, donc du Haut-Rhin germanophone.

Bodina / Bodula

Le mot latin «bodina», en français: borne, est courant pour désigner toutes sortes de limites.

Quant au mot latin «bodula», il a dénommé au Bas Moyen Age plu-

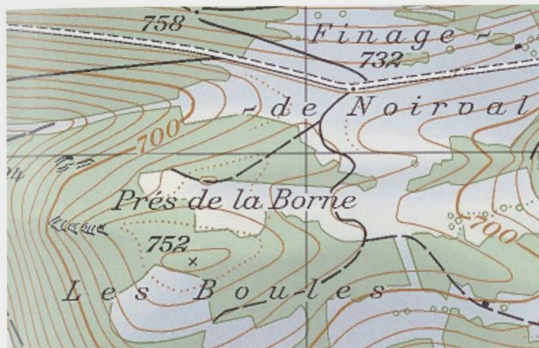


Figure 9. Boules et Borne. Swisstopo.



Figure 10. La Mayette. Swisstopo.

sieurs variétés de bornes. Il peut donner «Boule» en langage actuel, amenant la confusion avec des lieux favorables à la croissance du bouleau. Il me semble qu'un petit coup d'œil au paysage environnant permet de faire un choix: le finage «Travers les Boules», à Movelier, ne ressemble pas à un tableau idyllique de lacs finlandais bordés de bouleaux. Par ailleurs, Les Boules de Seleute jouxtent les Prés de la Borne (fig. 9).

Meta

En latin classique, ce mot désigne la borne, et il gardera ce sens durant le Moyen Âge.

Les formes populaires de ce terme auraient le sens de «meule (de blé, de paille...)».

Il semble néanmoins que des noms de lieux comme la Côte de Mai seraient plutôt à rattacher au sens de «borne», roche naturelle servant de point limite. La Maye, éminence située près des Grangettes, en est un bon exemple, de même qu'en plus modeste, la Mayette de Nods (fig. 10).

De rares exemples de mots composés existent, tels Tramayes... ou peut-être Tramelan. On pourrait reconnaître là *trans metas* «au-delà des bornes».

On ignore quand les Thurgoviens parlaient un langage roman. Toujours est-il qu'ils nous ont laissé sur le territoire de Roggwil deux toponymes peu alémaniques: «Tramäle» et «Esserschwiil».

Pila

Cet étymon vient du latin «pila»: «pilier, colonne». Bien d'autres sens sont envisageables, en relation avec la pierre, dont notamment celui d'un petit oratoire taillé dans un (ancien) pilier.

Le lieu-dit «En Pilleux», entre Glainans et Anteuil (F-25) sur l'ancienne N 73, nous garde-t-il la mémoire d'un ancien cheminement reliant Besançon-Vesontio à Bâle-Augst, de l'Archevêché à l'Evêché, en passant par Porrentruy (fig. 11)?

Fictus

En latin classique, «fictus» signifie «dressé». Au Moyen Âge, il désigne une borne ou un ancien témoignage

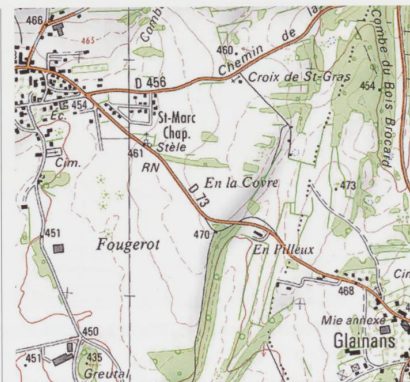


Figure 11. Le Pilleux. IGN.

mégalithique. Perrefitte est donc une «pierre dressée».

Les «Cairfatas», à Courgenay, seraient-ils le lieu des abornements de 1314, dans le cadre des conflits de la «Montagne d'Alle»? Les étymons «*cair-», pierre, et «*-fata», soit fichée en terre, soit sacrée, seraient dans ce cas une «première» en terre d'Ajoie (fig. 12)!

Markstein

En allemand, «Markstein» a le sens de «borne», littéralement «pierre

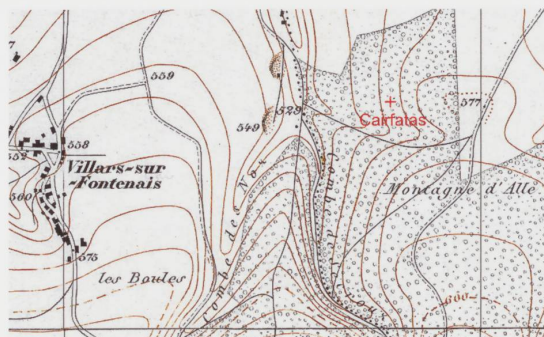


Figure 12. Les Cairfatas. Siegfried.

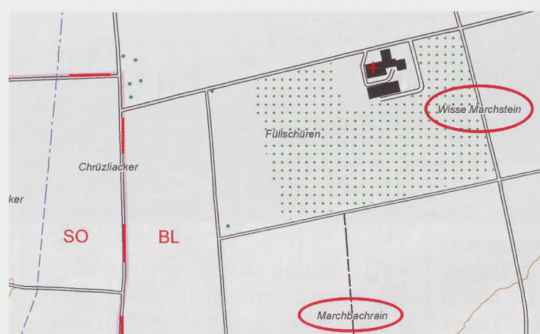


Figure 13. Wisse Marchstein, Marchbachrain. Cadastre.

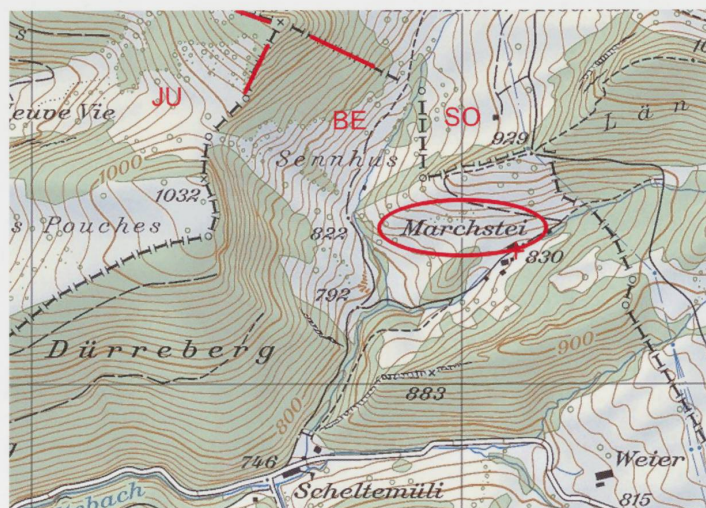


Figure 14. Marchstei. Swisstopo.

frontière». Et c'est bien le rôle joué par la mini-station de ski du Markstein, entre Alsace et Vosges.

Plus proche du Jura, à Therwil, Bâle Campagne, le «Wisse Markstei» est un domaine agricole à 300 m de la limite cantonale de Soleure, au bord du ruisseau «Marchbach», le bien-nommé. Par ailleurs, le Marchstein de la Scheulte se situe aux confins de trois cantons (fig. 13 et 14).

Barra / barreria

Ces mots signifient «barrière» et «barrière de péage». A-t-on dû jadis payer écot au large du Noirmont (che-

min des Barrières) ou n'avait-on affaire qu'à des entraves pour garder le bétail (fig. 15)?

Crux

La croix est un symbole de la présence religieuse. Il est probable que des croix soient dressées à l'emplacement où se rencontrent les limites diocésaines ou inférieures, doyennés ou paroisses. Crux apparaît aussi dans le sens de «croix-limite», marque-limite.

On estime que ce toponyme peut être aussi lié aux croisées de routes antiques ou anciennes, elles-mêmes souvent sacralisées.

Les croix qui matérialisent toute démarcation sont soit gravées sur pierres ou rochers, soit en bois ou en fer.

Sur-la-Croix est le site célèbre par sa «Voie Antique», reliant l'Ajoie et le Clos-du-Doubs... ou à la croisée d'un tracé longitudinal approximatif Montgremay-Monvoie.

Petra

Le mot «petra» désigne souvent une borne. La «Pierre des Trois Evêques» ou «Borne(s) des Trois Evêchés» se retrouve à de multiples endroits en France ou à nos proches confins: l'exemple de Biaufond est

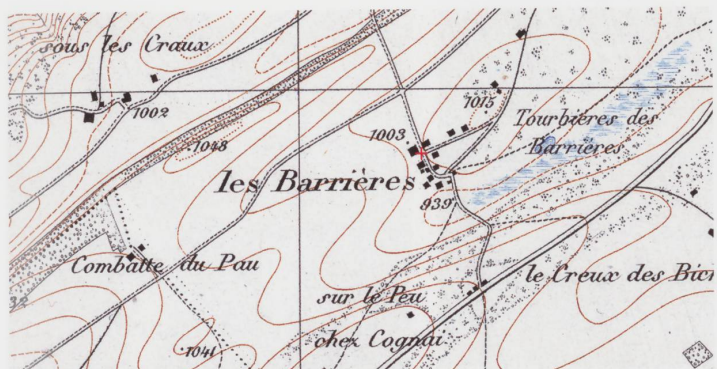


Figure 15. Les Barrières. Siegfried.

parlant. Cet endroit idyllique situé non loin de la commune des Bois est décrit dans une publicité comme «l'un des plus beaux sites du Doubs! Là où les eaux du Doubs français et suisse se croisent, là où la nature règne en maître et où le temps s'arrête». Les anciennes divisions ecclésiastiques y ont été reprises par les Etats riverains.

Le plus célèbre exemple est Pierre-Pertuis, dont la dédicace en l'honneur des empereurs porte témoignage du zèle des édiles helvètes à favoriser les relations transfrontalières. Le fait qu'elle surplombe le portail nord devrait nous interroger sur la limite d'extension réciproque des Helvètes et des Rauraques (ou même des Séquanais, dont la légitimité n'est pas contestable à Tramelan). Sur la carte

Siegfried, la route passe encore sous la roche percée (fig. 16).

Pons

Les rivières forment, avec les montagnes et les zones forestières des limites naturelles. Gués et ponts en sont le passage quasi obligé.

«Pons Ragentrudis», Porrentruy, mériterait à lui seul un développement que je qualifierai d'explosif, tant il va à l'encontre des origines généralement prêtées à la Cité des Princes-Evêques, les deux faces de ce toponyme n'évoquant pas la même réalité en français et en allemand: Porrentruy et Pruntrut. Ne serait-ce là qu'une interprétation de scribe? Le recours à la désignation latine a-t-il jamais eu cours auprès des habitants de cette cité médiévale?

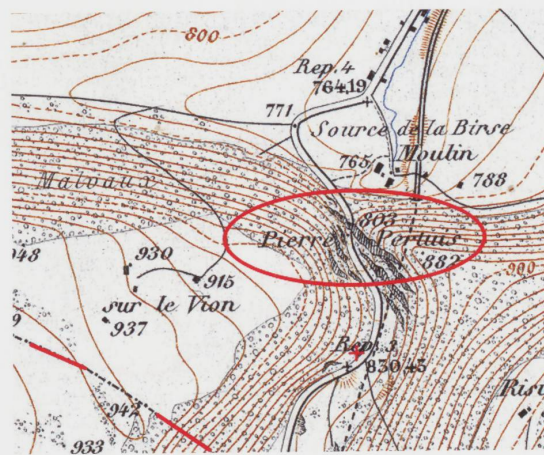


Figure 16. Pierre Pertuis. Siegfried.

Desertum

Durant le Haut Moyen Age, le desertum est un lieu où les moines se retirent en solitaires loin du monde (mais pas trop). On constate topographiquement qu'il pourrait s'agir aussi de créations tardives de paroisses.

Encore faut-il pour un de ces lieux que le Service topographique, en l'occurrence l'IGN, ne l'orthographie pas innocemment «Haut des Airs», comme c'est le cas aux portes de l'Ajoie entre Croix et le Paradis, pas loin du Coteau Juif! J'ose même proposer une démarche plus près de la mentalité rurale, qui dénomme les lieux selon les intérêts de la vie quotidienne: Haut-ESSERT, pourquoi pas le sommet de la colline qui vient d'être essartée (fig. 17).



Figure 17. Swisstopo.

Après ce premier tour d'horizon, il serait bon de passer à quelques exercices pratiques visant à tenter, d'après les toponymes actuels, de reconstituer des tracés de subdivisions territoriales disparues. Le jeu se révèle passionnant, la réponse parfois ambiguë, et c'est même décapant.

Le jeu se complexifie quand on ajoute à la liste d'autres toponymes susceptibles d'illustrer des limites, mais dont la consonance actuelle a dénaturé la signification. Remettre en question des termes apparemment clairs, comme «Grange(s) - Grenchen» ou «Brunnen - Fontaine», n'est-ce pas s'exposer aux foudres au nom du respect de la tradition si ce n'est du parti-pris de la simplification?

Sachant que les étymologistes germaniques considérés comme sérieux acceptent que le mot «frontière»,

qu'ils prononcent actuellement «Grenze», provient du slave «grnica», et que les savants francophones pensent que «granarium» est un terme latin signifiant grenier, grange, (ou latin populaire *granica, dont la signification est identique), nos «Grange(s)» sises sur des limites (cantonales) sont-elles des frontières ou des greniers cisterciens?

Certains prétendent que la question ne se pose pas... Trop tard: c'est fait. La polémique pourra s'enflammer!

Alors, bonne chasse aux témoignages des parlers de jadis!

Claude Juillerat

La bibliographie de référence, très détaillée, est disponible sur le site de L'Hôtâ (ASPRUJ) ou sur demande chez l'auteur cl.juillerat@bluewin.ch

Biographie de l'auteur

Claude Juillerat est né en 1941. Ecole normale des instituteurs de Porrentruy. Brevet secondaire en français, histoire et géographie.

Séminaire d'archéologie à l'Université de Neuchâtel, de romanologie à l'Université de Fribourg i. B. et diplôme de germanistique à l'Université Friedrich-Schiller de Jena.

Président central de la Société jurassienne d'émulation, membre d'honneur, président-fondateur du Cercle d'archéologie.

Nombreuses publications sur l'histoire et l'archéologie régionales jurassiennes, notamment le *Guide archéologique du Jura et du Jura bernois* publié par le Cercle d'archéologie en 1997, *l'Atlas historique du Jura*, SJE, 2012, *Antoine Joseph Buchwalder*, SJE, 2013, et d'autres travaux pour le Département de l'éducation du canton du Jura.